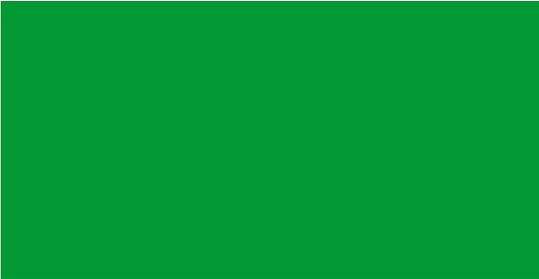




WEST AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM | FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES



RAPPORT ANNUEL 2023



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	3
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
MISSION, VISION ET OBJECTIFS	5
BREF HISTORIQUE DU FAFOA	5
PHILOSOPHIE ET VALEURS FONDAMENTALES	6
EXEMPLES DE RÉUSSITE	7
PRINCIPALES RÉALISATIONS	7
PROJETS ET PROGRAMMES	13
COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES	14
RAPPORTS FINANCIERS	14
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES	14
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	14
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023	14
PRIX, DONS ET SUBVENTIONS	14
PERSPECTIVES D'AVENIR	15
REMERCIEMENTS	15
ANNEXE	16

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers membres et partenaires,

En ma qualité de président de notre prestigieux Forum des administrations fiscales ouest africaines (FAFOA), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de notre organisation. J'ai l'immense plaisir de vous annoncer qu'au cours de l'année écoulée, notre organisation a connu une croissance et un succès remarquables, en dépit du paysage mondial complexe qui présentait des défis. Tout au long de l'année 2023, le FAFOA est resté fidèle à son engagement à favoriser une meilleure coopération entre les quinze (15) États membres de la CEDEAO afin d'améliorer la qualité des services offerts par leurs administrations fiscales respectives. Cet objectif a été poursuivi à travers une série d'initiatives stratégiques conçues pour élever les compétences professionnelles de nos membres, plaider en faveur de politiques fiscales saines et offrir un leadership éclairé dans le domaine de la fiscalité. Le FAFOA a notamment élargi son effectif, en accueillant de nouveaux membres du personnel provenant de diverses régions d'Afrique de l'Ouest, qui partagent tous le même dévouement à l'excellence et au professionnalisme dans l'administration fiscale. En outre, nos partenariats avec d'autres institutions et sponsors ont été renforcés afin d'assurer un meilleur soutien à nos membres et à la communauté fiscale au sens large.

En 2023, le FAFOA a mis en place une série de programmes visant à favoriser la croissance professionnelle de nos membres. Ces initiatives ont englobé une gamme variée de sessions de formation et d'activités éducatives telles que des webinaires, des conférences et des ateliers, offrant à nos membres des perspectives précieuses de la part d'autorités de premier plan dans le domaine de la fiscalité. En outre, des progrès considérables ont été réalisés dans nos efforts de plaidoyer en faveur de la réforme fiscale et de l'avancement des politiques fiscales. Le FAFOA s'est activement engagé dans des dialogues constructifs avec les décideurs politiques, les régulateurs et les différentes parties prenantes afin de défendre des cadres fiscaux équitables et efficaces qui soutiennent le progrès économique et le développement sociétal. De plus, notre organisation a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du discours public sur les questions fiscales en diffusant des contenus de référence, des travaux de recherche et des publications.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous nos membres et associés dont l'engagement indéfectible, l'expertise approfondie et les efforts inlassables ont joué un rôle déterminant dans les réalisations de notre organisation en 2023. C'est un véritable honneur pour moi de faire partie de cette communauté de professionnels de la fiscalité. Pour ce qui est de l'avenir, le FAFOA reste résolu dans sa mission d'améliorer la compréhension et l'application des principes fiscaux. Nous sommes déterminés à encourager l'innovation, la collaboration et le leadership dans le domaine de la fiscalité. Je suis convaincu que le FAFOA continuera à apporter des contributions substantielles à la profession fiscale et à la société dans son ensemble dans les années à venir. Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de succès dans vos projets futurs.

Cordialement,

Président du FAFOA

MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Chers membres et collègues,

J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport annuel de notre organisation fiscale pour l'exercice 2023. En ma qualité de Secrétaire exécutif de ce prestigieux réseau, je suis fier de pouvoir dire que nous avons franchi des étapes importantes au cours de l'année écoulée, en dépit de la myriade de défis qui se sont présentés à nous. L'année 2023 a apporté une pléthore de développements positifs qui méritent d'être célébrés. Parmi ces développements notables figurent la nomination du nouveau Président exécutif du Federal Inland Revenue Service (FIRS, Office fédéral des impôts) de la République fédérale du Nigeria, Dr Zacch Adedeji, et la promotion de la hautement qualifiée M^{me} Jeneba Kpaka Bangura au poste de Commissaire générale de de la National Revenue Authority (NRA, Autorité nationale des recettes) de la République de Sierra Leone.

L'année 2023 a été une période de profonde transformation, d'innovation et de collaboration pour le FAFOA. Nous avons travaillé sans relâche pour faire face à la complexité du paysage fiscal et fournir à nos membres les outils, les ressources et les connaissances les plus récents pour naviguer dans les lois et réglementations fiscales en constante évolution. Grâce à des partenariats stratégiques avec diverses organisations et parties prenantes, le FAFOA a renforcé sa position afin de mieux servir ses membres et l'ensemble de la communauté fiscale. En offrant aux pays membres une plateforme pour une coopération active et fructueuse dans l'échange de renseignements et de connaissances, le FAFOA vise à améliorer la qualité globale de l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest.

Nous avons fourni avec diligence des formations et divers services aux pays membres, en particulier dans des domaines tels que l'évaluation des risques en matière de fiscalité extractive, l'analyse des données dans le domaine géospatial et la gestion des données, entre autres. Je suis également heureux de porter à votre connaissance que j'ai représenté le FAFOA dans un certain nombre de réunions de haut niveau avec d'autres autorités fiscales, notamment l'ATAF, la CATA et le CREDAF, pour n'en citer que quelques-unes. Ces engagements ont été déterminants dans les discussions portant sur les nouvelles approches et les systèmes fiscaux innovants, englobant à la fois les initiatives de collaboration régionale et mondiale.

Le présent rapport offre un aperçu des principales activités entreprises par le FAFOA tout au long de l'année, ainsi que des résumés concis des projets, des programmes et de nos interactions avec les pays membres. Je vous exprime ma plus profonde gratitude pour votre partenariat indéfectible et attends avec impatience la poursuite de notre collaboration en 2024.

Cordialement,
Secrétaire exécutif du FAFOA

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent document fournit une vue d'ensemble concise des efforts déployés par le FAFOA dans la poursuite de sa mission, de sa vision et de ses objectifs. Il comprend un compte rendu détaillé des activités financières et opérationnelles du FAFOA, y compris une analyse des entrées et sorties de fonds, la mise en œuvre de programmes de formation et diverses autres initiatives exécutées tout au long de l'année 2023. Le FAFOA a été remarquablement actif dans la promotion de partenariats avec un large éventail d'organisations dans le but de renforcer l'administration fiscale dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Des efforts de collaboration ont été établis avec des institutions de renom telles que l'Open Society Foundation, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Bureau international de documentation fiscale (IBFD), le Centre Sud, la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC). Ces partenariats ont donné lieu à une multitude de projets, notamment la construction en cours d'une plateforme de formation en ligne à la politique fiscale, l'organisation de séances d'information techniques sur la détermination de l'assiette fiscale, l'engagement dans des activités de recherche liées à la fiscalité et la fourniture d'un appui technique à de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest.

En outre, le FAFOA a participé activement à divers événements, tels que le Forum de coopération sur l'administration fiscale de l'initiative « la ceinture et la route » (Belt and Road Initiative, BRI) et le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT). L'organisation a signé un accord de cocréation avec News Central pour renforcer les efforts d'éducation fiscale en Afrique.

Un programme d'assistance technique spécialisé a été élaboré et mis en œuvre pour répondre aux demandes de soutien des pays membres dans les domaines où ils manquent d'expertise et pour offrir une aide dans les domaines où ils excellent.

Dans un sens holistique, le FAFOA plaide pour que les États membres s'acquittent de leur cotisation annuelle afin de soutenir les initiatives de l'organisation, de faciliter la participation des représentants des comités aux réunions et de mettre l'accent sur l'approbation par les parlementaires de la CEDEAO des questions relatives à la fiscalité internationale. Nous avons établi un accord formel avec le Centre Sud afin de renforcer la coopération entre les deux institutions.

En conclusion, les partenariats du FAFOA avec de nombreuses organisations et son implication active dans diverses activités soulignent son dévouement indéfectible à l'amélioration de l'administration fiscale en Afrique de l'Ouest. Les recommandations stratégiques de l'organisation servent de schéma directeur pour les actions futures et ouvrent la voie à la réalisation de ses objectifs.

MISSION, VISION ET OBJECTIFS

La mission du FAFOA est de fournir une plateforme pour encourager une forte collaboration entre tous les Etats membres de la CEDEAO en vue d'améliorer la qualité de l'administration fiscale dans les Etats respectifs. Sa vision est de promouvoir une administration fiscale efficace et efficiente dans les États membres de l'Afrique de l'Ouest. Les objectifs du FAFOA sont les suivants :

1. encourager une collaboration étroite et le partage d'informations entre tous les États membres de la CEDEAO en vue d'améliorer la qualité de l'administration fiscale ;
2. faire en sorte que tous les États membres d'Afrique de l'Ouest s'expriment d'une seule voix cohérente sur les questions de politique et d'administration fiscales au sein des organisations fiscales internationales ;
3. œuvrer pour que les besoins et les expériences des États membres de l'Afrique de l'Ouest soient reflétés dans les décisions prises par les organes d'administration fiscale aux niveaux international et multilatéral ; et
4. être le point de contact pour les questions fiscales en Afrique de l'Ouest.

BREF HISTORIQUE DU FAFOA

Le FAFOA a été porté sur les fonts baptismaux par l'adoption d'un Accord par l'Assemblée générale des États membres afin de contribuer à l'efficacité de l'administration fiscale et à l'amélioration de la prestation des services publics à l'appui du développement des pays d'Afrique de l'Ouest. Sa réunion inaugurale s'est tenue à Abuja, au Nigeria, le 12 septembre 2011, marquant le début officiel de ses activités. L'adhésion au FAFOA est ouverte à tous les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ce qui permet une collaboration et une coopération régionales en matière fiscale. L'article 10 de l'Accord du FAFOA définit la structure de l'organisation, comprenant l'Assemblée générale, le Conseil et le Secrétariat comme ses principaux organes.

L'Assemblée générale est l'organe de décision le plus élevé du FAFOA et se compose de tous les chefs des administrations fiscales des États membres ou de leurs représentants dûment autorisés, ce qui garantit une participation complète aux discussions clés et aux processus de prise de décision. Un Conseil composé de six (6) membres est élu par l'Assemblée générale pour faciliter les réunions, examiner les demandes d'adhésion, élaborer des plans stratégiques et superviser les activités du Secrétariat. Le Secrétariat est dirigé par un Secrétaire exécutif qui rend compte au Président du Conseil. Il est chargé de la gestion quotidienne des activités du FAFOA et de la présentation régulière de rapports sur ces opérations au Conseil.

Actuellement, le Secrétariat est sous la direction de M. Babatunde OLADAPO, qui a assumé le rôle de Secrétaire exécutif le 2 juin 2016, pour un mandat renouvelable de quatre (4) ans. M. OLADAPO est appuyé par une équipe de sept (7) membres du personnel du Federal Inland Revenue Service of Nigeria (FIRS) et d'un (1) membre du personnel de l'Office togolais des recettes (OTR), qui ont été détachés pour effectuer diverses tâches administratives, de communication, de comptabilité, de recherche, de renforcement des capacités, de gestion de projet, et d'assistant de transport au sein du Secrétariat.

PHILOSOPHIE ET VALEURS FONDAMENTALES

L'objectif du FAFOA est de renforcer les capacités des administrations fiscales en Afrique de l'Ouest par le truchement d'un partage efficace d'informations et d'expériences, avec l'objectif supplémentaire de s'établir comme la voix faisant autorité sur les questions fiscales dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Pour atteindre ses objectifs, le FAFOA a défini et adopté des principes fondamentaux qui serviront de valeurs directrices dans ses opérations et ses engagements avec les parties prenantes et le public. Les valeurs fondamentales englobent des aspects tels que :

Intégrité : honnêteté et franchise dans toutes les relations commerciales et professionnelles et promotion de la responsabilité et de la transparence par le biais d'un système de contrôle approprié et solide, d'une bonne gouvernance et d'une gestion adéquate des risques financiers.

Loyauté : loyauté envers la FAFOA et ses pays membres en démontrant un engagement envers la cause et les intérêts de l'organisation.

Dévouement et désintéressement : consacrer du temps et des efforts au travail et aux activités du FAFOA dans la poursuite de ses objectifs et de son mandat.

Travail d'équipe : collaborer à des buts et objectifs communs.

Décence et discipline : politesse, maîtrise de soi, courtoisie et respect à l'égard des parties prenantes et des personnes extérieures au FAFOA.

Confidentialité : respecter la confidentialité des informations acquises dans le cadre des affaires et des associations professionnelles et s'abstenir de divulguer ces informations sans y être directement autorisé.

Diversité, respect mutuel et inclusion : En tant que principe directeur, garantir l'équité, le respect mutuel et l'inclusion des personnes de diverses origines dans le cadre des activités du FAFOA.

Comportement professionnel : s'abstenir de tout acte susceptible de jeter le discrédit sur soi-même ou sur le FAFOA.

Neutralité politique : ne pas s'engager dans une activité politique à titre officiel, étant au FAFOA.

EXEMPLES DE RÉUSSITE

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le FAFOA a réalisé des avancées majeures en menant à bien les activités prévues dans le plan annuel 2023. Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les activités réalisées :

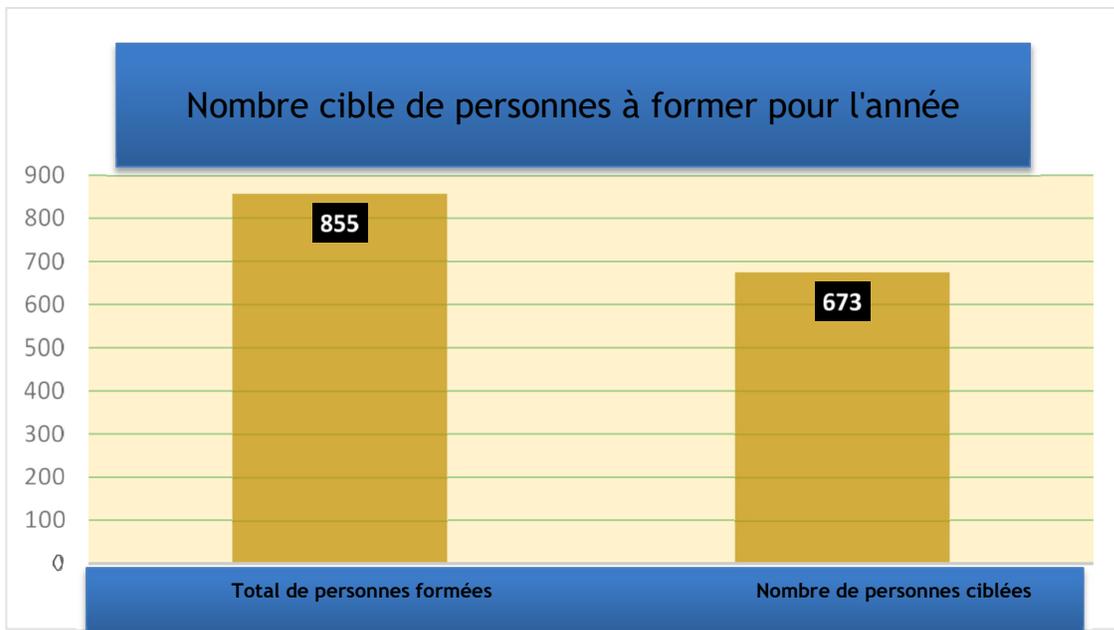
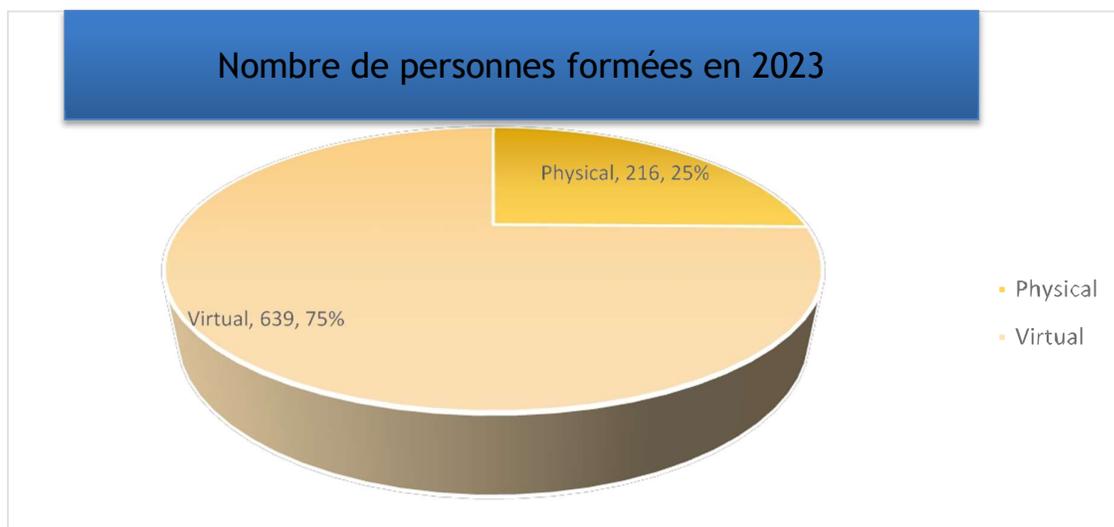
S/N	Formation/séminaires	Date	Mode
1	La Zone de libre-échange continentale africaine - Perspectives et implications en matière de recettes	27 - 29 mars, Lomé, Togo	En présentiel
2	Fiscalité des industries extractives ; Approches spécifiques à la tarification de certains minerais en phase intermédiaire	05 - 06 avril	Virtuel
3	Séminaire du réseau des gestionnaires de risques du FAFOA (CRMNet - FAFOA)	26 avril	Virtuel
4	Séminaire du réseau des contrôleurs fiscaux du FAFOA (RCF - FAFOA)	26 avril	Virtuel
5	Prestation de services dans l'administration fiscale - Post Covid-19	03 mai	Virtuel
6	Techniques géospatiales dans l'analyse des données pour un rendement fiscal optimal	23 - 25 mai Accra, Ghana	En présentiel
7	Centre Sud - Session spéciale du FAFOA sur l'examen du projet de règles de la solution à deux piliers de l'OCDE	4-5 juillet, Abuja, Nigeria	En personne
8	Fiscalité des industries extractives. Transactions financières aux différents stades de la chaîne de valeur minière	30 - 31 août	Virtuel
9	Consultation régionale ATAF-UA-FAFOA sur les nouvelles règles fiscales mondiales pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	23 et 24 octobre, Abuja, Nigeria	En personne
10	Séminaire du réseau des gestionnaires de risques du FAFOA (CRMNet - FAFOA)	29 novembre	Virtuel
11	Séminaire du réseau des contrôleurs fiscaux du FAFOA (RCF - FAFOA)	30 novembre	Virtuel
12	Séminaire parlementaire sur les nouvelles questions fiscales mondiales et les défis de la mobilisation des recettes nationales pour le développement en Afrique de l'Ouest, avec un accent sur les nouvelles règles fiscales mondiales	9 décembre, Parlement de la CEDEAO, Abuja, Nigeria	En personne
13	APCIF et APF Togo Invitation à la 2ème édition du cours sur la pacification des relations entre les administrations fiscales et les contribuables	Décembre	Virtuel



Cinq événements de renforcement des capacités en présentiel et huit événements virtuels ont été organisés cette année. Le nombre ciblé de personnes à former au cours de l'année a été dépassé de 27,043 %, ce qui indique une année fructueuse pour le FAFOA.

Résumé

Nombre de personnes formées				Temps de travail		
Présentiel	Virtuel	Nombre total de personnes formées	Ciblées	Nombre de jours	Heures par jour	Total
216	639	855	673	25	4	100



ASSISTANCE TECHNIQUE

En 2023, les États membres suivants ont demandé une assistance technique :

S/N	Domaine thématique	Bénéficiaire	Durée
1	Rédaction de la loi et des règlements permettant la fixation des prix de transfert, ainsi que la création des structures administratives de la Gambia Revenue Authority (Autorité fiscale de la Gambie).	Autorité fiscale de la Gambie (GRA)	Novembre 2022 - Novembre 2024
2	Formation parlementaire et assistance technique sur les questions de prix de transfert	Autorité fiscale du Cap-Vert	En cours
3	Département de renseignement, d'exploration et d'analyse de données stratégiques du FIRS - APERÇU DU CADRE DE GESTION DES RISQUES DE CONFORMITÉ DU FAFOA : adoption de stratégies et de techniques.	FIRS, Nigeria	Achevé (juillet 2023)
4	Visite d'étude de la Liberia Revenue Authority (LRA, Autorité fiscale du Liberia) au Federal Inland Revenue Service (FIRS, Service fédéral des impôts) pour évaluer les processus et procédures de ressources humaines du FIRS	Autorité fiscale du Liberia (LRA)	Achevé (novembre 2023)

Tout au long de l'année 2023, le FAFOA s'est engagé activement dans diverses initiatives visant à renforcer les partenariats existants tout en cultivant de nouvelles relations. Il s'agissait notamment de participer à de multiples événements, de formaliser des accords par le biais de protocoles d'accord (MoU) et d'effectuer des visites de courtoisie aux parties prenantes. Nous avons entrepris ces efforts pour renforcer les liens au sein du réseau et élargir les possibilités de collaboration.

Vous trouverez ci-dessous les activités réalisées :

ACTIVITÉ	LIEU	TYPE	DATE
La deuxième conférence professionnelle internationale de la Société des femmes en fiscalité	Banjul, Gambie	Conférence	29 janvier - 1er février 2023
Accord de cocréation entre le FAFOA et News Central Media Limited	virtuel	Accord de cocréation	Mars 2023

Séminaire pour la production du premier rapport de dépenses fiscales sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au Nigeria par la CEDEAO	Abuja, Nigeria	Séminaire	20-24 mars 2023
Série de séminaires du CIDT et du LoGRI sur l'élaboration de politiques pour une fiscalité efficace en faveur de la prospérité	Virtuel	Séminaire	22-23 mars 2023
Signature d'un protocole d'accord avec la Coalition pour le dialogue en Afrique (CoDA)	Virtuel	Signature du protocole d'accord	06 avril 2023
8ème Symposium fiscal africain de l'IBFD (ATS)	Arusha, Tanzanie	Conférence	24 mai 2023
Troisième et dernière série de séminaires de l'ATI et de l'OCDE sur l'utilisation du modèle de maturité de la transformation numérique (DTMM) de l'ALE dans un contexte stratégique	Virtuel	Séminaire	25 mai 2023
Conférence annuelle du Cercle de Réflexion et d'Echange des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF)	Conakry, Guinée	Conférence	13-16 juin 2023
Visite de courtoisie au Directeur général des impôts de Guinée	Conakry, Guinée	Visite	14 juin 2023
Assemblée générale de l'ATI sur le renforcement du financement du développement durable	Lusaka, Zambie	Conférence	20-22 juin 2023
2ème conférence technique du réseau des organisations fiscales	Le Cap, Afrique du Sud	Conférence	5-7 septembre 2023

4ème conférence BRITACOF sur l'amélioration de l'environnement fiscal	Tbilissi, Géorgie	Conférence	11-13 septembre 2023
Réflexion régionale et révision du programme d'équité fiscale du partenariat budgétaire international	Dakar, Sénégal	Séminaire	24-26 octobre 2023
2023 Réseau parlementaire africain sur les flux financiers illicites et la fiscalité par le Réseau pour la justice fiscale en Afrique	Nairobi, Kenya	Conférence	25-26 octobre 2023
Assemblée générale de l'ATAF	Le Cap, Afrique du Sud	Conférence	31 octobre - 02 novembre 2023
Séminaire sur le renforcement de la résilience à la dette en Afrique et lancement du Collège africain d'aide juridique	Nairobi, Kenya	Séminaire	13-17 novembre 2023
Coopération Sud-Sud en matière de fiscalité internationale par le Centre Sud	Genève, Suisse	Conférence	27-28 novembre 2023
Signature du protocole d'accord entre le Centre Sud et le FAFOA	Genève, Suisse	Signature du protocole d'accord	27 novembre 2023
6ème assemblée générale du réseau des organisations fiscales	Rome, Italie (hybride)	Réunions	04-05 décembre 2023

PROJETS ET PROGRAMMES

Aperçu des différents projets et programmes menés au cours de l'année 2023 en partenariat avec diverses organisations :

- Clôture du projet « Capacity for Domestic Revenue Mobilisation » (C4DRM) de l'Open Society Foundation (OSF) et remise de tous les rapports à l'OSF.
- Les fonds du projet OSF de 200 000 \$ ont été reçus sur le renforcement des systèmes fiscaux par la participation populaire.
- Le FAFOA a utilisé une partie des fonds pour publier les travaux de recherche suivants :
 - o *Évaluation des besoins en infrastructures de données fiscales (WATAF-WRR 003)*
 - o *Analyse des données fiscales numériques : Promouvoir la culture et la transparence fiscales grâce aux informations fiscales en ligne en Afrique de l'Ouest (Projet pilote) (WATAF-WRN/23/001)*
 - o *Attitudes en matière de conformité fiscale en Afrique de l'Ouest : Cas du Sénégal et de la Sierra Leone (WATAF-DP/23/001)*
 - o *Création des bases de données pour la mise en œuvre d'un système d'information fiscal et la prestation de services publics au Togo (WATAF-WRR 001)*
 - o *Création des bases de données pour la mise en œuvre d'un système d'information fiscal et la prestation de services publics au Liberia (WATAF-WRR 002)*
 - o *Efficacité du recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée en Afrique de l'Ouest (WATAF-DP/23/002)*
- Le FAFOA a participé à l'assemblée générale de l'ATI qui a débouché sur une collaboration avec l'Agence fiscale suédoise. Dans le cadre de ces activités, le FAFOA a facilité une visite d'évaluation comparative entre **l'autorité fiscale du Liberia (LRA) et l'autorité fiscale suédoise (STA) au Federal Inland Revenue Service (FIRS)**. La mission avait pour but d'examiner les stratégies du FIRS en matière d'acquisition de talents, de leadership, de développement du personnel, de programmes de formation, d'engagement des employés et de systèmes de gestion des performances. La LRA et la STA ont exprimé leur intérêt pour un partenariat avec le FIRS, axé sur la formation au leadership et la fourniture d'une assistance technique pour moderniser les processus de ressources humaines. La visite a été saluée pour les connaissances et les points de vue précieux qu'elle a permis d'acquérir.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Nous avons renforcé les capacités du personnel du Secrétariat en matière de communication, en mettant l'accent sur la communication créative et la prise de parole en public, grâce à l'école des médias et de la communication de l'université panatlantique de Lagos ; sur la communication efficace, grâce à l'école du personnel administratif du Nigeria (ASCON) de Lagos ; et sur un cours de mentorat et de coaching en communication, grâce au centre de ressources de l'armée nigériane d'Abuja. Nous espérons que ces programmes de formation renforceront la capacité du personnel à servir efficacement les pays membres.

COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES

Nous avons travaillé avec les pays membres sur des questions telles que le renforcement des capacités, le partage d'informations et d'expériences, etc. Nous avons envoyé des formulaires de demande d'assistance technique aux pays membres afin qu'ils identifient et sollicitent des domaines de besoin et qu'ils identifient et fournissent des domaines de compétence afin d'aider les autres pays qui ont des faiblesses dans ces domaines.

RAPPORTS FINANCIERS

Les rapports financiers résumés suivants concernent les activités financières du FAFOA pour l'année 2023.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'état des recettes et des dépenses ci-dessous indique le montant des fonds reçus et dépensés au cours de l'année d'exploitation 2023.

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES				
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES				
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023				
			2023	2022
		Notes	USD	USD
Revenus		7	500 962	258 674
Dépenses		8	(344 093)	(286 872)
Gain/(Perte) sur la différence de taux de change			1 562	(38)
Excédent/ (Déficit) de l'exercice			(158 431)	(28 236)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'état de la situation financière ci-dessous montre les ressources financières du FAFOA à la fin de l'année d'exploitation 2023.

1. PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES

Les principes comptables exposés ci-dessous sont les principaux principes comptables adoptés par le Forum et ont été appliqués de manière cohérente lors de la préparation des présents états financiers.

(a) Base de préparation

Les états financiers du Forum ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standard Boards (IASB), aux exigences du Financial Reporting Council du Nigeria et aux dispositions de la loi sur les sociétés et les questions connexes, CAP C20, de 2004 de la Fédération du Nigeria.

(b) Objectif du FAFOA

Le FAFOA a été créé pour contribuer à l'efficacité de l'administration fiscale et à l'amélioration de la prestation des services publics afin de soutenir le développement des pays d'Afrique de l'Ouest.

(c) Principales activités du Forum

Les activités du Forum consistent à :

- (i) promouvoir une administration fiscale efficace et efficiente dans les États membres d'Afrique de l'Ouest.
- (ii) faire en sorte que tous les États membres africains s'expriment d'une seule voix sur les questions de politique et d'administration fiscales au sein du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et d'autres organisations fiscales internationales, etc.

(d) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars américains, qui est la monnaie convenue pour les transactions entre les États membres.

(e) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des estimations et des hypothèses formulées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'affecte que cet exercice ou dans l'exercice de la révision.

(f) Conversion des devises étrangères

Les transactions dans d'autres devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction (c'est-à-dire que les transactions en devises étrangères du Forum sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions).

(g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts bancaires.

(h) Revenu

Les recettes proviennent principalement des cotisations versées par les organismes membres et des subventions accordées par d'autres organisations. Les revenus sont comptabilisés et cumulés lorsqu'ils sont dus au début de l'exercice comptable.

(i) Honoraires d'audit courus

Les honoraires d'audit à payer sont comptabilisés dans les états financiers sur la base du taux de la Banque centrale du Nigeria (CBN) en vigueur au 31 décembre de l'exercice.

(j) Actifs incorporels

i. Comptabilisation et évaluation

Les actifs incorporels sont comptabilisés uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront à l'entité et que le coût de ces actifs peut être évalué de manière fiable. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend le coût des achats, y compris les droits d'importation et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux. Il comprend également les coûts directement imputables à la mise en état de marche des actifs en vue de leur utilisation prévue.

ii. Coûts ultérieurs

Le coût de remplacement d'une partie d'un élément d'actif incorporel est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément s'il est probable que les avantages économiques futurs incarnés par cette partie iront à l'organisation et si son coût peut être évalué de manière fiable. Les coûts de l'entretien quotidien des actifs incorporels sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

iii. Amortissement/dépréciation

L'amortissement est comptabilisé dans l'état des activités opérationnelles selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée des actifs incorporels. L'amortissement commence lorsqu'un actif est prêt à être utilisé et cesse à la première des deux dates suivantes : la date à laquelle l'actif est décomptabilisée ou classée comme détenu en vue de la vente conformément à la norme IFRS 5, actifs incorporels détenus en vue de la vente et activités abandonnées.



Le taux d'amortissement estimé pour l'exercice est le suivant :

Meubles et accessoires	15%
Logiciels informatiques	10%
Matériel de bureau	20%

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES (FAFOA)			
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023			
		2023	2022
	Notes	USD	USD
ACTIFS INCORPORELS			
Logiciel informatique	2	22 181	13 449
ACTIFS COURANTS			
Compte débiteur	3	190 188	192 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	256 928	117 357
TOTAL ACTIFS		478 297	322 296
FONDS, RESERVES & PASSIFS			
Fonds accumulés	5	475 329	316 898
PASSIFS COURANTS			
Compte fournisseur	6	2 968	6 028
TOTAL FONDS & PASSIFS		478 297	322 926

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES				
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)				
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023				
2. TABLEAU DES ACTIFS INCORPORELS				
	Meubles et accessoires de bureau	Logiciels Informatiques	Matériel de bureau	Total
	15%	10%	20%	
	USD	USD	USD	USD
Coût :	6 299	8 413	3 808	18 520
Ajouts au cours de l'exercice	7 900	1 837	3 640	13 376
Au 31 / 12/ 2023	14 199	10 250	7 448	31 896
Provision pour dépréciation				
Au 1er / 1/ 2023	945	3 364	762	5 071
Charges de l'exercice	2 130	1 025	1 490	4 644
Au 31 / 12/ 2023	3 075	4 389	2 252	9 715
Valeur comptable au 31/12/2023	11 124	5 861	5 196	22 181
Valeur comptable au 31/12/2023	5 354	5 049	3 046	13 449
			2023	2022
			USD	USD
3. COMPTE CLIENT				
Cotisation des membres	7a		188 519	189 941
Participation financière du FIRS			120	60
Prépaiement - Zoom			1 550	2 119
			190 188	192 120
4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
Banque Stanbic IBTC			11 843	11 843
Eco Bank (3563060738)			49 731	81 621
Eco Bank (3330000240)			4 306	6 657
Eco Bank (3333067187)			0,46	584
Eco Bank (3333066194)			200 047	15 552
Avance en espèces				1 100
			256 928	117 357
5. FONDS ACCUMULÉS				
Solde reporté			316 898	345 134
Excédent/ (Déficit) pour l'exercice			158 431	(28 236)
			475 329	316 898

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

					2023	2022	
					USD	USD	
6. COMPTES FOURNISSEURS							
Honoraires d'audit					1 992	3 461	
Cotisation anticipée	7a				-	1 592	
Autres montants à payer					975	975	
					2 968	6 028	
7. REVENUS							
Cotisations des membres	7a				143 500	143 500	
Participation financière du FIRS					100 000	100 000	
Subvention de Oxfam Amérique					-	14 990	
Subvention du Liberia					199 990	-	
Subventions de la CEDEAO					50 000	-	
Subventions du FIRS (Programme News central)					7 299	-	
Autres revenus (intérêt bancaire)					173	184	
					500 962	258 674	
7a. COTISATIONS	SOLDE REPORTÉ	PAIEMENT ANTICIPÉ	COTISATIONS DE L'ANNÉE EN COURS	TOTAL D'U A CE JOUR	PAIEMENTS EFFECTUÉS	SOLDE A REPORTER	PAIEMENT ANTICIPÉ
ORGANISMES MEMBRES	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Nigeria	10	-	15 000	15 010	15 000	10	-
Ghana	10	-	12 000	12 010	12 000	10	-
Côte d'Ivoire	54 000	-	12 000	66 000	-	66 000	-
Sénégal	410	-	10 000	10 400	-	10 410	-
Burkina Faso	-	1 514	10 000	10 000	8 215	271	-
Guinée	46 000	-	10 000	56 000	46 326	9 675	-
Mali	13 907	-	10 000	23 907	9 789	14 118	-
Liberia	25	-	10 000	10 025	10 000	25	-
Gambie	10	-	10 000	10 000	10 000	10	-
Bénin	-	77	7 500	7 500	-	7 423	-
Niger	12 526	-	7 500	20 026	-	20 026	-
Togo	44	-	7 500	7 544	7 501	43	-
Sierra Léone	17 500	-	7 500	25 000	24 500	500	-
Cabo Verde	22 500	-	7 500	30 000	-	30 000	-
Guinée Bissau	23 000	-	7 000	30 000	-	30 000	-
Total	189 941	1 592	143 500	333 442	143 331	188 519	-

FORUM DES ADMINISTRATIONS FISCALES OUEST AFRICAINES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

			2023	2022
		Notes	USD	USD
8. DÉPENSES				
Réunions et conférences			107 123	93 705
Frais de traduction			44 376	24 752
Honoraires			16 563	9 494
Transport, voyages et hébergement			70 583	55 795
Téléphone, internet & courriers			1 075	2 889
Impressions et papeterie			348	-
Loisirs			8 936	3 316
Mutuelle du Secrétariat			39 595	29 070
Consommables bureautiques			6 332	5 278
Licence, enregistrement et renouvellements			2 902	59
Frais médicaux			109	939
Loyer			2 353	3 538
Formations			14 136	1 823
Dépenses liées aux médias			6 187	17 234
Honoraires professionnels			11 058	24 241
Réparation et entretien du matériel de bureau			2 946	5 917
Réparation et entretien des véhicules			1 769	2 049
Périodiques			102	63
Charges financières		8a	964	701
Frais d'audit			1 992	3 461
Amortissement			4 644	2 548
			344 093	286 872
8.a CHARGES FINANCIÈRES				
Frais de tenue de compte			949	679
TVA			15	22
Autres charges			-	-
			964	701
9. PASSIFS ÉVENTUELS				
il n'y avait aucun passif éventuel non provisionné à la date de l'état de la situation financière.				

PRIX, DONNÉS ET SUBVENTIONS

Le FAFOA a reçu 100 000 USD dans le cadre de l'Accord de siège entre le gouvernement nigérian et le FAFOA. Ce financement est destiné à couvrir les coûts de fonctionnement du Secrétariat, lui permettant de fournir des services aux pays membres.

En outre, le FAFOA a reçu une subvention de 200 000 USD de l'Open Society Foundation (OSF).

Le FAFOA a également obtenu un don de 50 000 USD de la part de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour soutenir les activités du Forum pour l'année 2023. En outre, lors du 5^{ème} Dialogue politique de haut niveau (HLPD) qui s'est tenu en septembre 2023, le FAFOA a reçu un soutien en nature de la part de l'initiative de la Fiscalité au service des ODD du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de BearingPoint.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'avenir semble prometteur pour le FAFOA et les pays qu'il représente. Le FAFOA est prêt à servir d'intermédiaire vital pour que les nations membres s'engagent dans une collaboration solide axée sur le partage d'informations et d'expériences, ainsi que sur des initiatives de renforcement des capacités visant à améliorer la qualité de l'administration fiscale dans la région. L'organisation dispose de nombreuses opportunités pour permettre aux pays membres de traiter de manière proactive les questions liées aux pratiques fiscales agressives des sociétés multinationales, telles que l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices entre les juridictions.

Dans la perspective des mois et des années à venir, le FAFOA se prépare à lancer une série de cours de formation en ligne de courte durée couvrant divers aspects des politiques fiscales, du service à la clientèle, de l'audit, de la conformité et d'autres domaines pertinents. Ces cours devraient apporter des avantages significatifs aux pays membres en améliorant la qualité globale des pratiques d'administration fiscale sur leurs territoires respectifs.

En outre, le FAFOA jouera un rôle central en facilitant l'échange d'assistance technique entre les pays membres, ce qui permettra aux nations compétentes dans des domaines spécifiques de soutenir celles qui présentent des faiblesses dans ces domaines. Cette approche collaborative peut impliquer la mise en œuvre de programmes d'échange, dans le cadre desquels le personnel d'une administration fiscale peut participer à des stages de courte durée dans d'autres pays membres afin d'acquérir des compétences et une expertise spécialisées qui peuvent être appliquées au sein de leurs propres systèmes d'administration fiscale, favorisant ainsi le transfert de connaissances et les initiatives de renforcement des capacités.

REMERCIEMENTS

Le FAFOA exprime sa gratitude aux personnes et aux organisations mentionnées ci-dessous pour leurs contributions inestimables à l'objectif général et aux aspirations futures de l'organisation. Le FAFOA remercie ses États membres pour leurs contributions et leur implication continues dans ses opérations, qui comprennent le renforcement des capacités, l'échange d'informations et d'expériences, et le soutien technique.

La valeur des efforts des États membres ne peut être surestimée car, comme le dit l'adage, « aide-toi et le ciel t'aidera ». En tant que pays d'Afrique de l'Ouest, nous devons d'abord relever le défi de donner la priorité à la mobilisation des ressources intérieures en investissant dans les capacités humaines et l'expertise technique.

En outre, la promotion d'initiatives collectives visant à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale dans toutes les nations membres est essentielle pour le développement durable de la région.

Le FAFOA remercie le gouvernement nigérian et le Federal Inland Revenue Service (FIRS) pour leur soutien indéfectible, qui comprend des contributions financières régulières, le déploiement de personnel qualifié et la fourniture du matériel nécessaire, conformément à l'accord de siège.

Le FAFOA exprime également sa gratitude envers le gouvernement de la République du Togo et l'Office Togolais des Recettes (OTR) pour leur appui sans faille à travers des contributions financières et l'allocation de ressources humaines.

En outre, le FAFOA salue la collaboration avec des institutions de renom telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Réseau des organisations fiscales (NTO), Open Society Foundation (OSF), OXFAM, le Bureau international de documentation fiscale (IBFD), le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), le Centre international pour la fiscalité et le développement (CIFD), BRITACOM, International Budget Partnership (IBP), Centre d'études sur la fiscalité africaine (CSAT), Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, et d'autres bienfaiteurs pour leur participation active et leur appui à l'avancement de sa mission et de sa vision.



ANNEXE
